



Renforcement de la QUALITE de l'ACCUEIL de l'Apprenti en ENTREPRISE

Formation agréée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté
- Commission permanente réunie le 29 septembre 2017 -



OBJECTIFS de la formation * :

- Vous permettre de situer votre rôle de tuteur au sein de l'entreprise
- Vous proposer des outils d'accueil et de formation adaptés à la diversité des publics d'apprentis,
- Vous accompagner à la transmission de votre savoir-faire selon le profil de l'apprenti
- Mobiliser pour cela des pratiques pédagogiques innovantes
- Adapter cette formation aux évolutions réglementaires de la formation de votre apprenti
- Vous permettre d'identifier les besoins de votre apprenti selon ses pré-requis
- Vous accompagner à la rédaction des chartes et fiches de poste de votre apprenti, pour favoriser son intégration et son autonomie
- Vous fournir des outils de suivi et d'évaluation du parcours de votre apprenti

** inspirés de la lettre d'engagement signée avec le Conseil régional*

ORGANISATION de la formation :

Tous les supports pédagogiques seront fournis aux stagiaires lors de l'accueil

→ JOURNEE 1 (25 janvier 2018) :

1. Matin :

- Accueil
- Présentation de la formation
- Comment recruter un apprenti, sur quels critères ?
 - Analyse des éléments pédagogiques fournis par le CFA
 - Analyse des éléments liés à l'humain :
 - Process-Com : quel tutorat pour quel apprenti ?
 - Les canaux cognitifs dominants : PNL
- Comment accueillir son nouvel apprenti : les étapes
- Moyens matériels à mobiliser pour la formation pratique de l'apprenti
 - Obligatoires
 - Conseillés

2. Après-midi :

- Le référentiel d'examen et ses attentes
- Les valeurs ajoutées pédagogiques et professionnelles du CFA
- L'adaptation de la formation aux exigences « métier »
- Bilan des acquis de la première journée : mises en situation, jeux de rôle
- Présentation du suivi inter-journées : MOOC, mails, autoévaluation
- Visite des dispositifs pédagogiques du CFA





Centre de formation régional des Préparateurs en Pharmacie

1 avenue du Général Canzio – BP 35 – 21241 TALANT cedex

Tel : 03.80.53.93.50 Fax : 03.80.53.93.54

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

→ JOURNEE 2 (2 février 2018) :

1. Matin :

- a. Questions et Retours d'expériences suite à la mise en oeuvre des compétences acquises lors de la première journée de formation
- b. Fiches de poste de l'apprenti en entreprise
- c. Charte déontologique de l'apprenti en entreprise
- d. Charte déontologique de l'apprenti au CFA
- e. Charte déontologique du maître d'apprentissage

2. Après-midi

- a. Présentation du livret d'apprentissage électronique Netypareo et ateliers de prise en mains
- b. Référentiel d'activités professionnelles
- c. Présentation des aides du Conseil Régional et de l'Etat
- d. Bilan global des acquis : mises en situation, évaluation en ligne
- e. Questionnaire de satisfaction

AIDE REGIONALE à la formation :

A l'issue de la formation, le CFA vous remettra :

- Une attestation de formation
- Un document de demande de versement de l'aide régionale à la formation des maîtres d'apprentissage

Ces éléments, accompagnés de votre IBAN professionnel, vous permettront de bénéficier ** du versement d'une prime de 500€ de la part du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté, dès lors que la formation est dispensée par l'un des CFA agréés par sa Commission permanente. Cette prime est versée en une seule fois, quel que soit le nombre d'apprentis encadré par le maître d'apprentissage.

Chaque participation à une nouvelle session annuelle de formation ouvre droit à versement de la prime d'aide régionale à la formation.

*** uniquement pour les entreprises privées*

COÛT de la formation :

Afin de rendre cette formation accessible au plus grand nombre, le coût de cette formation est fixé à 100€ par participant pour une session de 2 jours, incluant la mise à disposition des supports pédagogiques aux stagiaires.

Le coût de la restauration sera à régler à part, directement au prestataire choisi par le stagiaire. Plusieurs formules peuvent vous être proposées dans les environs immédiats du CFA, sur réservation préalable.

NB : En cas de nombre insuffisant d'inscrits, une session de formation pourrait être reportée à des dates ultérieures

